

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil treize, le vingt six janvier à 14 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 18/01/2013

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P. et Mmes GIORDANO E., RIGAULT N., OBRADOS A.

Absents excusés : Mrs HONNORAT J. *qui a donné procuration à Mr PESCE A.*, DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M.,

Objet: vente du Gîte St Pierre

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un courrier de Madame LAMARRE indiquant qu'elle souhaite vendre le fond de commerce du Gîte St Pierre à Mr et Mme PEREZ / sarl J.A.O. Gite St Pierre.

L'assemblée délibérante à l'unanimité est favorable à cette cession.

Monsieur le Maire agréé la sarl J.A.O. Gite St Pierre et dispense expressément de la signification de l'acte de vente par acte d'huissier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

R.F.

Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 28/01/2013
004-210400909-20130126-DE_2013_03-DE